REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
9	15	12

Date de la convocation
11 octobre 2019

Date d'affichage
11 octobre 2019

SEANCE du 21 octobre 2019

L'an deux mil dix-neuf et le lundi 21 octobre à 20 H 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des Assemblées 1ère étage de la mairie sous la présidence de Mr Laurent CONRAD,

Présents : Mesdames, Garniaux, Baros, Beluche, Mougin,
Messieurs Conrad, Crépin, Chalmey, Lepers, Harmand.

Absents excusés : Mesdames Robic, Villeneuve, Mathieu.
Messieurs Schmitt, Garessus, Duhaut.

Procuration : M. Schmitt à Mme Beluche ; M. Duhaut à M. Chalmey ; Mme Robic à M.Conrad

Secrétaire de séance : Corinne Robic

PREFECTURE DU TERRITOIRE DE BELFORT
15 NOV. 2019
Service Courrier

Délibération n° 2019-58

Choix du cabinet pour les études archéologiques de la motte Châtelaine

M. le Maire indique que ce point fait écho à la délibération autorisant la commune a prospecter un cabinet en clin à réaliser des études archéologiques et archivistiques sur notre motte châtelaine. A la suite d'une publicité, deux candidats potentiels se sont manifestés : le cabinet Anthéa et l'INRAP. Anthéa archéologie a été reçu en Mairie par Mrs Lougnot et Conrad cet été. Il a démontré un réel intérêt à notre site médiéval. Le rapport ainsi produit vous sera commenté par notre personne qualifié en la matière D. Lougnot. De même, M.le Maire donnera lecture de la Drac et de Mme Richard, conseil pour notre commune et responsable du Pôle Patrimoine.

La seconde offre émane donc de l'INRAP, cette dernière fut reçue après plusieurs relances de D. Lougnot. De plus, cette proposition apparaît moins étayée sur le fond et la forme du rapport.

Après l'exposé de M. Lougnot sur les hypothèses et techniques de travail et d'études présentés par l'offre Antéa, il convient de se déterminer sur les choix à entériner.

Vote : Adopté à l'unanimité l'offre de base d'Antéa archéologie (déduction possible des éléments archéologiques)

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Les membres présents ont signé,
Pour extrait conforme 28/10/19
Le Maire, Laurent Conrad

Rendu exécutoire par affichage et
Envoi en Préfecture le 28/10/19
Le Maire, Laurent Conrad

PREFECTURE DU
TERRITOIRE DE BELFORT

15 NOV. 2019

Service Courrier

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
9	15	12

Date de la convocation
11 octobre 2019

Date d'affichage
11 octobre 2019

SEANCE du 21 octobre 2019

L'an deux mil dix-neuf et le lundi 21 octobre à 20 H 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des Assemblées 1ère étage de la mairie sous la présidence de Mr Laurent CONRAD,

Présents : Mesdames, Garniaux, Baros, Beluche, Mougin,
Messieurs Conrad, Crépin, Chalmey, Lepers, Harmand.

Absents excusés : Mesdames Robic, Villeneuve, Mathieu.
Messieurs Schmitt, Garessus, Duhaut.

Procuration : M. Schmitt à Mme Beluche ; M. Duhaut à M. Chalmey ; Mme Robic à M.Conrad

Secrétaire de séance : Corinne Robic

PREFECTURE DU TERRITOIRE DE BELFORT
15 NOV. 2019
Service Courrier

Délibération n° 2019-59

Études archéologiques, demande de subvention au Grand Belfort

M. le Maire indique qu'il convient désormais – le choix du cabinet d'études étant acté – de procéder aux différentes demandes de subventions et ce avant la fin de l'année afin que ce projet puisse être lancé en 2020.

Pour rappel : Motte castrale de Montreux-Château - PA00132866

Inscrit MH 1994/12/28

Depuis le XIIIe siècle Montreux-Château était le siège d'une seigneurie très importante qui faisait partie des systèmes de contrôle et de défense de la Porte de Bourgogne.

De l'époque médiévale subsiste aujourd'hui une motte castrale en forme de tertre circulaire d'environ 50 m de diamètre et de 7 m de hauteur au sommet de laquelle un récent défrichement a permis de mettre en évidence des substructures jusqu'alors dissimulées sous la couverture végétale. Ces vestiges se situent à la périphérie de Montreux-Château, au sud-est de l'agglomération et au voisinage du confluent des rivières Saint Nicolas et Suarcine, dans un secteur très humide.

De l'église médiévale de Montreux située sur la rive droite de la Saint Nicolas, ne subsiste que la chapelle Sainte-Catherine qui abrite les sépultures des seigneurs de Montreux, chapelle adossée à cette église au début du XVIe siècle.

La commune de Montreux-Château et l'Association du Site Médiéval de Montreux ont entrepris depuis une dizaine d'années, une opération de préservation et mise en valeur du patrimoine médiéval communal. Dans un premier temps (2012), un diagnostic archéologique a été réalisé par l'INRAP sur le site de cette chapelle. Celle-ci a ensuite bénéficié d'une importante réhabilitation conduite selon les préconisations de la DRAC.

Dans un second temps (2015-2016) et après que la commune ait acquis la quasi-totalité des terrains correspondant à l'emprise au sol des vestiges médiévaux, un aménagement paysager du site a été réalisé avec création de cheminements piétonniers et mise en place d'une passerelle sur la rivière Saint Nicolas.

Aujourd'hui, la commune souhaite poursuivre cette opération de conservation, entretien et mise en valeur et intégrer la motte castrale dans ce périmètre.

L'opération envisagée pour laquelle est déposée la présente demande de subvention, a pour but de compléter les connaissances lacunaires et très imprécises dont on dispose concernant l'ensemble castral de Montreux et son environnement immédiat (basse-cour, fossés, tour de guet, colombier…). Dans une première phase, elle consistera à conduire une étude documentaire la plus exhaustive possible et à dresser un modèle numérique précis du secteur occupé par ces vestiges médiévaux. Des méthodes non invasives seront utilisées pour cela (LIDAR embarqué, relevés micro topographiques et prospection géophysique).

Les informations ainsi délivrées seront utilisées pour la mise en valeur du site à travers le déploiement de divers outils de médiation. Elles pourront éventuellement servir de base à une seconde phase d'étude du site impliquant des sondages archéologiques ponctuels.

Monsieur le Maire présente le plan de financement lié à cette opération comme suit :

PLAN DE FINANCEMENT ETUDES ARCHEOLOGIQUESDE LA MOTTE CHATELAINE

	APS Projet complet	Répartition %
Montant travaux	0	0 %
Montant études et provisions réhabilitations	43 000	100 %
Montant total HT	43 000	100 %
PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT ET REPARTITION		
ETAT DRAC	17 200	40 %
EPCI GBCA	7 500	17 %
REGION BFC	10 000	23 %
Commune	8 300	20 %
TOTAL	43 000	100 %

Il convient donc d'acter le plan de financement ainsi proposé et de solliciter Monsieur le Président du Grand Belfort pour l'octroi d'une subvention.

Vote : Adopté à l'unanimité

PREFECTURE DU TERRITOIRE DE BELFORT

15 NOV. 2019

Service Courrier

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Les membres présents ont signé,
Pour extrait conforme 28/10/19
Le Maire, Laurent Conrad

MAIRIE DE MONTREUX-CHATEAU TERRITOIRE DE BELFORT

Rendu exécutoire par affichage et
Envoi en Préfecture le 28/10/19
Le Maire, Laurent Conrad

MAIRIE DE MONTREUX-CHATEAU TERRITOIRE DE BELFORT

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

Afferents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
9	15	12

Date de la convocation
11 octobre 2019

Date d'affichage
11 octobre 2019

SEANCE du 21 octobre 2019

L'an deux mil dix-neuf et le lundi 21 octobre à 20 H 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des Assemblées 1ère étage de la mairie sous la présidence de Mr Laurent CONRAD,

Présents : Mesdames, Garniaux, Baros, Beluche, Mougin,
Messieurs Conrad, Crépin, Chalmey, Lepers, Harmand.

Absents excusés : Mesdames Robic, Villeneuve, Mathieu.
Messieurs Schmitt, Garessus, Duhaut.

Procuration : M. Schmitt à Mme Beluche ; M. Duhaut à M. Chalmey ; Mme Robic à M.Conrad

Secrétaire de séance : Corinne Robic

PREFECTURE DU TERRITOIRE DE BELFORT

15 NOV. 2019

Service Courrier

Délibération n° 2019-60

Études archéologiques, demande de subvention au Ministère de la Culture

M. le Maire indique qu'il convient désormais – le choix du cabinet d'études étant acté – de procéder aux différentes demandes de subventions et ce avant la fin de l'année afin que ce projet puisse être lancé en 2020.

Pour rappel : Motte castrale de Montreux-Château - PA00132866

Inscrit MH 1994/12/28

Depuis le XIIIe siècle Montreux-Château était le siège d'une seigneurie très importante qui faisait partie des systèmes de contrôle et de défense de la Porte de Bourgogne.

De l'époque médiévale subsiste aujourd'hui une motte castrale en forme de tertre circulaire d'environ 50 m de diamètre et de 7 m de hauteur au sommet de laquelle un récent défrichement a permis de mettre en évidence des substructures jusqu'alors dissimulées sous la couverture végétale. Ces vestiges se situent à la périphérie de Montreux-Château, au sud-est de l'agglomération et au voisinage du confluent des rivières Saint Nicolas et Suarcine, dans un secteur très humide.

De l'église médiévale de Montreux située sur la rive droite de la Saint Nicolas, ne subsiste que la chapelle Sainte-Catherine qui abrite les sépultures des seigneurs de Montreux, chapelle adossée à cette église au début du XVIe siècle.

La commune de Montreux-Château et l'Association du Site Médiéval de Montreux ont entrepris depuis une dizaine d'années, une opération de préservation et mise en valeur du patrimoine médiéval communal. Dans un premier temps (2012), un diagnostic archéologique a été réalisé par l'INRAP sur le site de cette chapelle. Celle-ci a ensuite bénéficié d'une importante réhabilitation conduite selon les préconisations de la DRAC.

Dans un second temps (2015-2016) et après que la commune ait acquis la quasi-totalité des terrains correspondant à l'emprise au sol des vestiges médiévaux, un aménagement paysager du site a été réalisé avec création de cheminements piétonniers et mise en place d'une passerelle sur la rivière Saint Nicolas.

Aujourd'hui, la commune souhaite poursuivre cette opération de conservation, entretien et mise en valeur et intégrer la motte castrale dans ce périmètre.

L'opération envisagée pour laquelle est déposée la présente demande de subvention, a pour but de compléter les connaissances lacunaires et très imprécises dont on dispose concernant l'ensemble castral de Montreux et son environnement immédiat (basse-cour, fossés, tour de guet, colombier…). Dans une première phase, elle consistera à conduire une étude documentaire la plus exhaustive possible et à dresser un modèle numérique précis du secteur occupé par ces vestiges médiévaux. Des méthodes non invasives seront utilisées pour cela (LIDAR embarqué, relevés micro topographiques et prospection géophysique).

Les informations ainsi délivrées seront utilisées pour la mise en valeur du site à travers le déploiement de divers outils de médiation. Elles pourront éventuellement servir de base à une seconde phase d'étude du site impliquant des sondages archéologiques ponctuels.

Monsieur le Maire présente le plan de financement lié à cette opération comme suit :

PLAN DE FINANCEMENT ETUDES ARCHEOLOGIQUESDE LA MOTTE CHATELAINE

	APS Projet complet	Répartition %
Montant travaux	0	0 %
Montant études et provisions réhabilitations	43 000	100 %
Montant total HT	43 000	100 %
PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT ET REPARTITION		
ETAT DRAC	17 200	40 %
EPCI GBCA	7 500	17 %
REGION BFC	10 000	23 %
Commune	8 300	20 %
TOTAL	43 000	100 %

Il convient donc d'acter le plan de financement ainsi proposé et de solliciter le Ministère de la Culture pour l'octroi d'une subvention.

PREFECTURE DU TERRITOIRE DE BELFORT

15 NOV. 2019

Service Courrier

Vote : Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Les membres présents ont signé,
Pour extrait conforme 28/10/19
Le Maire, Laurent Conrad

Rendu exécutoire par affichage et
Envoi en Préfecture le 28/10/19
Le Maire, Laurent Conrad

REPUBLIQUE
FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

~~~~~

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part a la delibération
9	15	12

Date de la convocation
11 octobre 2019

Date d'affichage
11 octobre 2019

SEANCE du 21 octobre 2019

L'an deux mil dix-neuf et le lundi 21 octobre à 20 H 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des Assemblées 1ère étage de la mairie sous la présidence de Mr Laurent CONRAD,

Présents : Mesdames, Garniaux, Baros, Beluche, Mougin,
Messieurs Conrad, Crépin, Chalmey, Lepers, Harmand.

Absents excusés : Mesdames Robic, Villeneuve, Mathieu.
Messieurs Schmitt, Garessus, Duhaut.

Procuration : M. Schmitt à Mme Beluche ; M. Duhaut à M. Chalmey ; Mme Robic à M.Conrad

Secrétaire de séance : Corinne Robic

PREFECTURE DU TERRITOIRE DE BELFORT
15 NOV. 2019
Service Courrier

Délibération n° 2019-61

Études archéologiques, demande de subvention à la Région Bourgogne Franche-Comté

M. le Maire indique qu'il convient désormais – le choix du cabinet d'études étant acté – de procéder aux différentes demandes de subventions et ce avant la fin de l'année afin que ce projet puisse être lancé en 2020.

Pour rappel : Motte castrale de Montreux-Château - PA00132866

Inscrit MH 1994/12/28

Depuis le XIIIe siècle Montreux-Château était le siège d'une seigneurie très importante qui faisait partie des systèmes de contrôle et de défense de la Porte de Bourgogne.

De l'époque médiévale subsiste aujourd'hui une motte castrale en forme de tertre circulaire d'environ 50 m de diamètre et de 7 m de hauteur au sommet de laquelle un récent défrichement a permis de mettre en évidence des substructures jusqu'alors dissimulées sous la couverture végétale. Ces vestiges se situent à la périphérie de Montreux-Château, au sud-est de l'agglomération et au voisinage du confluent des rivières Saint Nicolas et Suarcine, dans un secteur très humide.

De l'église médiévale de Montreux située sur la rive droite de la Saint Nicolas, ne subsiste que la chapelle Sainte-Catherine qui abrite les sépultures des seigneurs de Montreux, chapelle adossée à cette église au début du XVIe siècle.

La commune de Montreux-Château et l'Association du Site Médiéval de Montreux ont entrepris depuis une dizaine d'années, une opération de préservation et mise en valeur du patrimoine médiéval communal. Dans un premier temps (2012), un diagnostic archéologique a été réalisé par l'INRAP sur le site de cette chapelle. Celle-ci a ensuite bénéficié d'une importante réhabilitation conduite selon les préconisations de la DRAC.
~~~~~

Dans un second temps (2015-2016) et après que la commune ait acquis la quasi-totalité des terrains correspondant à l'emprise au sol des vestiges médiévaux, un aménagement paysager du site a été réalisé avec création de cheminements piétonniers et mise en place d'une passerelle sur la rivière Saint Nicolas.

Aujourd'hui, la commune souhaite poursuivre cette opération de conservation, entretien et mise en valeur et intégrer la motte castrale dans ce périmètre.

L'opération envisagée pour laquelle est déposée la présente demande de subvention, a pour but de compléter les connaissances lacunaires et très imprécises dont on dispose concernant l'ensemble castral de Montreux et son environnement immédiat (basse-cour, fossés, tour de guet, colombier…). Dans une première phase, elle consistera à conduire une étude documentaire la plus exhaustive possible et à dresser un modèle numérique précis du secteur occupé par ces vestiges médiévaux. Des méthodes non invasives seront utilisées pour cela (LIDAR embarqué, relevés micro topographiques et prospection géophysique).

Les informations ainsi délivrées seront utilisées pour la mise en valeur du site à travers le déploiement de divers outils de médiation. Elles pourront éventuellement servir de base à une seconde phase d'étude du site impliquant des sondages archéologiques ponctuels.

Monsieur le Maire présente le plan de financement lié à cette opération comme suit :

PLAN DE FINANCEMENT ETUDES ARCHEOLOGIQUESDE LA MOTTE CHATELAINE

	APS Projet complet	Répartition %
Montant travaux	0	0 %
Montant études et provisions réhabilitations	43 000	100 %
Montant total HT	43 000	100 %
PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT ET REPARTITION		
ETAT DRAC	17 200	40 %
EPCI GBCA	7 500	17 %
REGION BFC	10 000	23 %
Commune	8 300	20 %
TOTAL	43 000	100 %

Il convient donc d'acter le plan de financement ainsi proposé et de solliciter Madame la Présidente de Région, pour l'octroi d'une subvention.

PREFECTURE DU TERRITOIRE DE BELFORT
15 NOV. 2019
Service Courrier

Vote : Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Les membres présents ont signé,
Pour extrait conforme 22/10/19
Le Maire, Laurent Conrad

Rendu exécutoire par affichage et
Envoi en Préfecture le 22/10/19
Le Maire, Laurent Conrad

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
9	15	12

Date de la convocation
11 octobre 2019

Date d'affichage
11 octobre 2019

SEANCE du 21 octobre 2019

L'an deux mil dix-neuf et le lundi 21 octobre à 20 H 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des Assemblées 1ère étage de la mairie sous la présidence de Mr Laurent CONRAD,

Présents : Mesdames, Garniaux, Baros, Beluche, Mougin,
Messieurs Conrad, Crépin, Chalmey, Lepers, Harmand.

Absents excusés : Mesdames Robic, Villeneuve, Mathieu.
Messieurs Schmitt, Garessus, Duhaut.

Procuration : M. Schmitt à Mme Beluche ; M. Duhaut à M. Chalmey ; Mme Robic à M.Conrad

Secrétaire de séance : Corinne Robic

PREFECTURE DU TERRITOIRE DE BELFORT

15 NOV. 2019

Service Courrier

Délibération n° 2019-62

Facturation des frais de fonctionnement des écoles aux communes 2018/2019

COUT des ECOLES 2018/2019		
	Maternelle	Primaire
Traitement agent d'entretien		18 924.50 €
Traitement A.T.S.E.M. titulaire	26 984.01 €	
Traitement A.T.S.E.M. titulaire (Aurélia)	15 155.64 €	
Remplacement A.T.S.E.M.		
Remplacement agent entretien		
Médecine du travail		
Fournitures scolaires	4 014.98 €	5 773.03 €
Fonctionnement (entretien du matériel, du bâtiment, eau, assainissement, contrat maintenance matériel, téléphone, table école, garde corp...)	20 698.28 €	9 087.59 €
Electricité (chauffage, éclairage)	6 300.83 €	7 512.53 €
Gymnase (part pour le primaire)		14 207.00 €
Produits d'entretien	983.48 €	901.27 €
COUT TOTAL	74 137.22 €	56 405.92 €
Nombre d'élèves	106	151
Coût par élève et par an	699.41 €	373.55 €
Participation votée par C.M.		
2014/2015	874	355
2015/2016	705	290
2016/2017	620	320
2017/2018	637.00 €	355.00 €
2018/2019		

Comme chaque année, M. le Maire présente le tableau des coûts liés à la scolarité des enfants de primaire et maternelle, en voici la présentation.

Il convient d'arrêter et de facturer le coût des écoles pour l'année 2018/2019. Ainsi, il convient désormais d'arrêter le coût pour un élève de maternelle à 699 € et pour un primaire à 375 €.

Vote : Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Les membres présents ont signé,
Pour extrait conforme 28/10/19
Le Maire, Laurent Conrad

Rendu exécutoire par affichage et
Envoi en Préfecture le 28/10/19
Le Maire, Laurent Conrad

MAIRIE DE MONTREUX-CHATEAU
TERRITOIRE DE BELFORT

PREFECTURE DU TERRITOIRE DE BELFORT
15 NOV. 2019
Service Courrier

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
9	15	12

Date de la convocation
11 octobre 2019

Date d'affichage
11 octobre 2019

SEANCE du 21 octobre 2019

L'an deux mil dix-neuf et le lundi 21 octobre à 20 H 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des Assemblées 1ère étage de la mairie sous la présidence de Mr Laurent CONRAD,

Présents : Mesdames, Garniaux, Baros, Beluche, Mougin,
Messieurs Conrad, Crépin, Chalmey, Lepers, Harmand.

Absents excusés : Mesdames Robic, Villeneuve, Mathieu.
Messieurs Schmitt, Garessus, Duhaut.

Procuration : M. Schmitt à Mme Beluche ; M. Duhaut à M. Chalmey ; Mme Robic à M.Conrad

Secrétaire de séance : Corinne Robic

Délibération n° 2019-63

Facturation des frais du périscolaire aux communes 2018/2019

M. le Maire indique que ce point annule la délibération prise sur le même sujet prise le mois dernier. Cette répartition a également fait l'objet de débat au sein de l'Entente Intercommunale notamment sur la problématique des dérogations. Il convient de répartir les frais aux communes comme suit :

Coût pour 1 enfant en 2018/19 : 1 250 €

Communes	Répartition des enfants par communes	Participation des communes €	Participation solidaire des enfants en dérogation	Info rappel Clect
M. Château	54	67 500.00 €	4 500.00 €	57 274.00 €
Bretagne	12	15 000.00 €	- €	- €
Petit-Croix	5	6 250.00 €	416.67 €	8 780.00 €
Novillard	13	16 250.00 €	1 083.33 €	16 045.00 €
Cunelières	16	20 000.00 €	1 333.33 €	14 710.00 €
Fontenelle	2	2 500.00 €	166.67 €	2 927.00 €
Dérogations	6	7 500.00 €	7 500.00 €	
TOTAL	108	135 000.00 €		

Vote : Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Les membres présents ont signé,
Pour extrait conforme 28/10/19
Le Maire, Laurent Conrad

PREFECTURE DU TERRITOIRE DE BELFORT
15 NOV. 2019
Service Courrier

Rendu exécutoire par affichage et
Envoi en Préfecture le 28/10/19
Le Maire, Laurent Conrad

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
9	15	12

Date de la convocation
11 octobre 2019

Date d'affichage
11 octobre 2019

SEANCE du 21 octobre 2019

L'an deux mil dix-neuf et le lundi 21 octobre à 20 H 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des Assemblées 1ère étage de la mairie sous la présidence de Mr Laurent CONRAD,

Présents : Mesdames, Garniaux, Baros, Beluche, Mougin,
Messieurs Conrad, Crépin, Chalmey, Lepers, Harmand.

Absents excusés : Mesdames Robic, Villeneuve, Mathieu.
Messieurs Schmitt, Garessus, Duhaut.

Procuration : M. Schmitt à Mme Beluche ; M. Duhaut à M. Chalmey ; Mme Robic à M.Conrad

Secrétaire de séance : Corinne Robic

Délibération n° 2019-64

Décisions modificatives n° 3

M. le Maire indique qu'il convient d'opérer une nouvelle décision modificative en section d'investissement afin d'honorer les dernières créances. Il convient de retirer des crédits aux frais d'études pour alimenter les lignes constructions de bâtiments.
Cette dernière s'établit comme suit :

Article/Chap.	Désignation	Sect.	S	Opéra°	Serv.	Fonc.	Réalisé N-1	Proposé	Voté
2031/20	Frais d'études	Invest.	D				4 242.00 €	-15 000.00 €	-15 000.00 €
21318/21	Autres bâtiments publics	Invest.	D				12 378.00 €	4 000.00 €	4 000.00 €
2184/21	Mobilier	Invest.	D				13 488.67 €	6 000.00 €	6 000.00 €
2313/23	Immos en cours-constructions	Invest.	D				199 715.63 €	5 000.00 €	5 000.00 €

*S.-B. : Semi-budgétaire; S. à S. : Ordre de section à section; I. S. : Ordre à l'intérieur de la section

Total sélection

	Réalisé N-1	Proposé	Approuvé
Dépenses	229 824.30 €	0.00 €	0.00 €
Recettes			

Vote : Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Les membres présents ont signé,
Pour extrait conforme 28/10/19
Le Maire, Laurent Conrad

PREFECTURE DU TERRITOIRE DE BELFORT
15 NOV. 2019
Service Courrier

Rendu exécutoire par affichage et
Envoi en Préfecture le 28/10/19
Le Maire, Laurent Conrad

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

Afferents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part a la deliberation
9	15	12

Date de la convocation
11 octobre 2019

Date d'affichage
11 octobre 2019

SEANCE du 21 octobre 2019

L'an deux mil dix-neuf et le lundi 21 octobre à 20 H 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des Assemblées 1ère étage de la mairie sous la présidence de Mr Laurent CONRAD,

Présents : Mesdames, Garniaux, Baros, Beluche, Mougin,
Messieurs Conrad, Crépin, Chalmey, Lepers, Harmand.

Absents excusés : Mesdames Robic, Villeneuve, Mathieu.
Messieurs Schmitt, Garessus, Duhaut.

Procuration : M. Schmitt à Mme Beluche ; M. Duhaut à M. Chalmey ; Mme Robic à M.Conrad

Secrétaire de séance : Corinne Robic

Délibération n° 2019-65

Recensement de la population

Le Maire informe le conseil municipal que le recensement de la population aura lieu début janvier au 15 février 2019. Il sera assuré par un coordonnateur communal et 3 agents recenseurs.

L'état octroie une dotation financière pour couvrir les frais occasionnés par cette operation (2232.00 €).

Vote : Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Les membres présents ont signé,
Pour extrait conforme 28/10/19
Le Maire, Laurent Conrad

PREFECTURE DU TERRITOIRE DE BELFORT
15 NOV. 2019
Service Courrier

Rendu exécutoire par affichage et
Envoi en Préfecture le 28/10/19
Le Maire, Laurent Conrad

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

Afferents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la deliberation
9	15	12

Date de la convocation
11 octobre 2019

Date d'affichage
11 octobre 2019

SEANCE du 21 octobre 2019

L'an deux mil dix-neuf et le lundi 21 octobre à 20 H 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des Assemblées 1ère étage de la mairie sous la présidence de Mr Laurent CONRAD,

Présents : Mesdames, Garniaux, Baros, Beluche, Mougin,
Messieurs Conrad, Crépin, Chalmey, Lepers, Harmand.

Absents excusés : Mesdames Robic, Villeneuve, Mathieu.
Messieurs Schmitt, Garessus, Duhaut.

Procuration : M. Schmitt à Mme Beluche ; M. Duhaut à M. Chalmey ; Mme Robic à M.Conrad

Secrétaire de séance : Corinne Robic

Délibération n° 2019-66

Modification d'un contrat de travail à la cantine

En raison de l'augmentation du nombre d'élèves à la restauration scolaire, il convient d'augmenter les heures de l'adjoint d'animation.

Son contrat est actuellement de 16.50/35ème, elle passera à 20/35ème à compter du 1 novembre 2019.

Vote : Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Les membres présents ont signé,
Pour extrait conforme 28/10/19
Le Maire, Laurent Conrad

PREFECTURE DU TERRITOIRE DE BELFORT
15 NOV. 2019
Service Courrier

Rendu exécutoire par affichage et
Envoi en Préfecture le 28/10/19
Le Maire, Laurent Conrad

MAIRIE DE MONTREUX-CHATEAU

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

Afferents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la deliberation
9	15	12

Date de la convocation
11 octobre 2019

Date d'affichage
11 octobre 2019

SEANCE du 21 octobre 2019

L'an deux mil dix-neuf et le lundi 21 octobre à 20 H 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des Assemblées 1ère étage de la mairie sous la présidence de Mr Laurent CONRAD,

Présents : Mesdames, Garniaux, Baros, Beluche, Mougin,
Messieurs Conrad, Crépin, Chalmey, Lepers, Harmand.

Absents excusés : Mesdames Robic, Villeneuve, Mathieu.
Messieurs Schmitt, Garessus, Duhaut.

Procuration : M. Schmitt à Mme Beluche ; M. Duhaut à M. Chalmey ; Mme Robic à M.Conrad

Secrétaire de séance : Corinne Robic

Délibération n° 2019-67

Caution de la salle du 1000 clubs + tarif à la journée

Les travaux de restauration de la salle du 1000 clubs sont à présent terminés.
Lors du conseil municipal du 22 juillet 2019, les tarifs de location de la salle ont été modifiés.
Aussi il convient de s'interroger sur le tarif de location à la journée ainsi que le montant de la caution.

Actuellement les tarifs sont les suivants : 40 euros la journée pour les résidents et 60 euros extérieurs. La caution est de 200 euros.

Vote : Seul le tarif de la caution est modifié et sera désormais de 300 €

Vote : Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Les membres présents ont signé,
Pour extrait conforme 28/10/19
Le Maire, Laurent Conrad

PREFECTURE DU TERRITOIRE DE BELFORT
15 NOV. 2019
Service Courrier

Rendu exécutoire par affichage et
Envoi en Préfecture le 28/10/19
Le Maire, Laurent Conrad

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
9	15	12

Date de la convocation
11 octobre 2019

Date d'affichage
11 octobre 2019

SEANCE du 21 octobre 2019

L'an deux mil dix-neuf et le lundi 21 octobre à 20 H 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des Assemblées 1ère étage de la mairie sous la présidence de Mr Laurent CONRAD,

Présents : Mesdames, Garniaux, Baros, Beluche, Mougin,
Messieurs Conrad, Crépin, Chalmey, Lepers, Harmand.

Absents excusés : Mesdames Robic, Villeneuve, Mathieu.
Messieurs Schmitt, Garessus, Duhaut.

Procuration : M. Schmitt à Mme Beluche ; M. Duhaut à M. Chalmey ; Mme Robic à M.Conrad

Secrétaire de séance : Corinne Robic

Délibération n° 2019-68

Subventions

Le Maire présente au Conseil municipal les dernières demandes de subventions pour 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

- **Association le GAG** :
  Une subvention de **200 €** est accordée.
- **Monsieur Champ Alexis :**
  Une subvention de **100 €** est accordée, encouragements suite au titre de Champion de France de Poney

Vote : Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

PREFECTURE DU TERRITOIRE DE BELFORT
15 NOV. 2019
Service Courrier

Les membres présents ont signé,
Pour extrait conforme
Le Maire, Laurent Conrad

Rendu exécutoire par affichage et
Envoi en Préfecture le
Le Maire, Laurent Conrad